

# Consultation nationale du défenseur des droits auprès des moins de 18 ans -2023-

## « LE DROIT AUX LOISIRS, AU SPORT, À LA CULTURE ET AU JEU »

Projet mené au sein du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF 31) auprès d'un groupe de 5 enfants (7-11 ans).

Pour la troisième année consécutive, le CDEF 31 a participé au projet annuel des Défenseurs des droits des enfants.

La mise en œuvre du projet a été adaptée selon la tranche d'âge retenue et le profil des enfants présents. Parmi les 5 enfants ayant participé au projet, 4 d'entre eux sont accueillis sur un collectif et l'un d'entre eux au sein d'un centre parental. Leur participation a été définie en lien avec leurs équipes respectives et suite à leur accord.

Nous avons mis en place 4 temps :

- **Première séance : 19 avril 2023**

Présence de 3 enfants et de 3 professionnels (psychologues et éducateurs).

Présentation du projet aux enfants et discussion libre.

Sensibilisation aux droits des enfants avec énoncé des 12 droits principaux et remise d'un document



Suite à cette présentation autour d'un goûter, invitation des enfants à nous faire part de leurs représentations de chaque droit.

### Paroles d'enfants :

Echo douloureux de certains droits pour quelques enfants. L'évocation de certains droits (notamment « vivre en famille en sécurité ») est écourtée et évitée.

D'emblée, le **droit à l'égalité** est interprété comme le devoir des parents de ne pas violenter l'enfant verbalement, psychologiquement ou physiquement : « les parents n'ont pas le droit de dire t'es nul, de taper, de dire t'es bête... », « On a le droit qu'on s'occupe de nous ». Ici, nous renvoyons le droit à être protégé contre toute forme de violence. Un enfant répète que nous n'avons « pas le droit de tuer un enfant », de lui donner des « coups », de lui faire un « doigt d'honneur ».

Les enfants n'évoquent pas la scolarité autour du **droit à l'éducation**, mais le rôle des parents à apprendre aux enfants à bien se comporter et à bien parler...

**Le droit à l'intimité** et à la vie privée est situé du côté du corps avec un langage cru pour un enfant (« on n'a pas le droit de regarder le cul de l'autre ») et évité par le groupe (agitation latente).

**Le droit à la justice** adaptée à son âge est traité du point de vue du devoir des enfants de ne « pas faire de bêtises », du risque de « punition ». A l'évocation par le professionnel de l'existence d'avocats pour les enfants, un enfant demande si nous avons la preuve : « As-tu la preuve ? Si non ce n'est pas vrai si tu n'as pas la preuve ».

La concentration du groupe commence à baisser et les thèmes suivants sont éludés par le groupe.

**Droit à être protégé en temps de guerre** : Un enfant évoque le fait que « les enfants ne doivent pas voir ou entendre la guerre ».

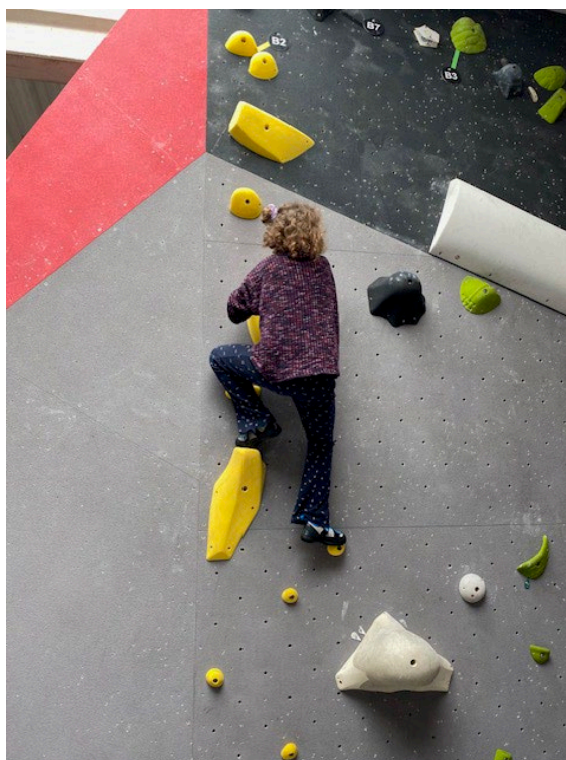
**Le droit à s'exprimer** est rapidement traité. Un enfant dit : « Ma mère ne répond pas à mes questions ».

**Le droit de vivre comme les autres pour les enfants handicapés** est évité.

- **Deuxième séance : 28 avril 2023**

Nous nous sommes réunis à 10h avec 4 enfants et 4 professionnels (psychologues et éducateurs). Un premier temps a été consacré à un goûter en groupe, reprenant les éléments de la première séance. Ensuite, nous sommes partis dans une salle d'escalade à l'extérieur de l'établissement. Nous avons clôturé la matinée autour d'un pique-nique entre adultes et enfants et un moment de jeux-libres. Nous prenons le temps de la séparation avant de ramener les enfants sur leurs groupes respectifs.

**Images d'enfants dans le jeu :**





- **Troisième séance : 16 mai 2023**

4 enfants sont présents et 4 professionnels encadrent cette séance (4 JADE et 3 psychologues).

Après un premier moment à l'intérieur de la Maison des Psychologues autour d'une boisson et quelques bonbons pour faciliter l'attente de tous les enfants, la première partie de cette séance se déroule autour d'un jeu à l'extérieur : « Si j'étais ». Ce jeu fait appel à l'imagination des enfants. A. se prête au jeu mais L. et B. manifestent des difficultés à intégrer la partie proposée. Toutefois, ils peuvent se saisir de moments et investir le jeu par intermittence.

Ce premier temps a pour objectif de s'identifier les uns les autres et de faire groupe. Nous constatons tout de même que le contenant a du mal à se créer ce qui génère des allers-retours dans et hors du groupe.

La deuxième partie se déroule à l'intérieur autour de la confection d'un jeu de l'oie revisité où on trouvera de questions autour des droits aux loisirs, sport et culture. La petite C de 8 ans se joint à nous à ce moment-là. L. décide de partir, il dit que ça ne l'intéresse pas, il exerce une influence sur A. qui s'agite. Nous demandons à un éducateur référent et PEI de A. d'intervenir rapidement au moment de la transition extérieur-intérieur pour recadrer le groupe. Après un discours de recadrage, durant lequel il évoque les objectifs de l'activité, il repartira avec L qui ne souhaite plus participer, trouvant le temps trop long. A. semble affecté par la scène et verbalise à l'éducateur : « Je suis désolé de t'avoir fait venir » (Ses paroles d'enfant nous touchent tous et l'éducateur rassure l'enfant). Ensuite, nous nous installons autour de la table basse où chaque enfant possède un plateau de jeu qu'il peut décorer de case en case à sa guise, avec des thématiques spécifiques. A et C. parviennent plus ou moins à se canaliser sur cette tâche, mais B. éprouve de nouvelles difficultés à maintenir l'attention tout le long de l'activité et sort du groupe régulièrement.

Le temps avançant et les JADE ne pouvant revenir une seconde fois pour terminer la confection du jeu, nous proposons de le raccourcir en enlevant les dernières cases. Ainsi nous pouvons préserver un temps final collectif d'expérimentation et de jeu. Le dé circule et chaque enfant prend son tour dans le jeu de l'oie. Les questions proposées par les Jades semblent adaptées et permettent aux enfants d'investir le jeu qui les fait réfléchir à la thématique de cette année (droit aux sport, loisir et culture). C'est C qui gagne et cela ne crée aucune tension. Chaque enfant repart précipitamment sur son groupe, avec un crayon en cadeau de la part des Jade et le plateau de jeu de l'oie qu'ils ont fabriqué.

Un modèle de jeu rempli par les Jades (plateau, questions, dé, pions) est laissé à la maison des psychologues du CDEF et pourra être réutilisée par les enfants présents ou d'autres enfants accueillis.

- **Quatrième séance : 10 juillet 2023**

2 enfants sont présentes avec les 3 psychologues ayant participé au projet.

Nous les remercions de leur participation en soulignant son importance pour tous les enfants.

Nous faisons un rappel des séances précédentes et leur demandons ce qu'elles ont préféré et ce qu'elles ont retenu.

Après ce temps de discussion, nous jouons toutes ensemble au jeu de loi construit précédemment.

**Paroles d'enfants :**

« La liberté c'est ne pas dire de gros mots », « on peut tout dire, c'est être gentil avec les autres ».

« Le jeu c'est bien, ça fait travailler les mains, les jambes. ».

« Nous aimons tous les jeux ..... On joue toujours. Nous aimons le Dixit par exemple... »

**Photo du jeu de l'oie créé et expérimenté par les enfants entre la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> séance :**



**Pour conclure :**

Au cours de chaque séance, nous avons pu remarquer l'importance d'être suffisamment sécurisée pour un enfant afin de pouvoir s'abandonner au jeu ou au loisir. Ainsi, nous avons toujours pris un long temps préalable de mise en confiance des enfants afin qu'ils accèdent à un sentiment de sécurité psychique suffisant. En effet, l'accès au plaisir peut être complexe pour des enfants accueillis en foyer de la protection de l'enfance. L'agitation, la rivalité, la peur et l'angoisse peuvent rapidement prendre le pas sur le jeu.

De ce fait, la mise en œuvre du droit au jeu, au loisir et à la culture nous paraît nécessiter une réflexion particulière dans le champ de la protection de l'enfance, afin de favoriser les conditions permettant aux enfants d'être suffisamment disponibles psychologiquement pour jouer et se divertir.

*Carmen NUNEZ APARICIO  
Muriel LEMAIRE  
Marie ATTAL  
Psychologues au CDEF31*